

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE**  
**SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOPAT**

Les frères LAHMAR, qui détenaient indirectement, à travers la société Gallus Holding Finance, 8 501 710 actions et droits de vote représentant 65,429% du capital de la Société de Production Agricole de Teboulba (SOPAT), ont déclaré avoir franchi indirectement à la baisse, le 04 mars 2014, les seuils de 50%, 33,3% , 20%, 10% et 5% du capital de la SOPAT suite à l'enregistrement en bourse de la cession de l'ensemble des actions et droits de vote leur appartenant dans le capital de la société Gallus Holding Finance.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 07 mars 2014 par MENA CAPITAL PARTNERS, intermédiaire en bourse.